



Licenciement economique abusif

Par **prunes35**, le **24/01/2013** à **18:47**

bonjourrnJ'ai été licencié éco le 21 janvier et signé un CSP ce jour, le 18 janv l'entreprise diffusait déjà des annonces pour me remplacer.rnrnPuis je pretendre à des compensations financières pour licenciement abusif ?rnrnJ'occupais un poste de commerciale, j'ai 15 mois d'ancienneté dans l'entreprise. Les motifs de licenciement mentionnés sur ma lettre sont les suivants manque de résultats notamment CA.rnrnL entreprise est réellement en très grosse difficulté.rn merci d'avance